

que le rituel prescrit. "Ces pauvres évêques, disait-il, il ne faut pas les laisser mourir moins chrétiennement que les autres."

Après avoir reçu le corps de son Sauveur, il leva ses yeux défaillants vers le ciel et sa main affaiblie sur son peuple pour lui donner une dernière bénédiction. Tous ceux qui étaient présents fondirent en larmes. Le 7 juin 1853, il remit tranquillement son âme à Dieu. Aimé et chéri de son peuple, il fut pleuré amèrement. Après des obsèques solennelles, il fut inhumé sous le sanctuaire de sa cathédrale.

Ainsi finit sa laborieuse carrière, le fondateur de l'Eglise catholique dans nos plaines. C'est lui qui y a déposé le grain de sénevé devenu, au cours du siècle écoulé, un arbre immense étendant ses rameaux bien-faisants des Grands Lacs à l'Océan Pacifique. Sa mémoire sera toujours en bénédiction.

LES SACRE COEUR ET LA FRANCE

Le culte du Sacré Coeur est une des richesses nationales de la France, c'est par la France que Jésus a révélé son Coeur à l'Eglise et au monde. C'est sur la France que le Christ veut verser les plus larges diffusions de l'infinie tendresse qui est dans ce Coeur.

La bienheureuse Marguerite-Marie aurait voulu que cette dévotion fût, dès l'origine, une dévotion publique, officielle, nationale. Ce que les deux siècles précédents n'ont pas compris, que notre siècle, éclairé par tant de revers, effrayé par tant de dangers, le comprenne enfin.

Cardinal Pie.

LES SOEURS DE LA PRESENTATION AU PAS

Il nous fait plaisir de consigner l'arrivée dans la ville du Pas, siège épiscopal du vicaire apostolique du Keewatin, de six religieuses de la Présentation de Saint-Hyacinthe. Depuis plusieurs années S. G. Mgr Charlebois, O. M. I., travaillait à obtenir des Soeurs pour son école paroissiale, où enseignaient une des Soeurs de l'hôpital et des maîtresses séculières. Ses efforts sont couronnés d'un plein succès. Non seulement les nouvelles venues ont pris charge des classes de l'école paroissiale, mais elles ont en même ouvert un pensionnat, où dès cette année elles pourront recevoir de 20 à 30 pensionnaires. Monseigneur a mis sa résidence épiscopale à leur disposition et s'est retiré, avec le personnel de sa maison, dans une annexe de l'hôpital.

L'existence de l'école libre du Pas est désormais assurée. Les catholiques continueront à payer d'injustes taxes à l'école publique, à laquelle ils ne peuvent en conscience envoyer leurs enfants, mais ils auront la consolation de leur faire recevoir une éducation chrétienne et bilingue.